



Wissembourg, le 17 mai 2013

REUNION DE QUARTIER

Foire

Compte-rendu de la réunion du 02 mai 2013

Contact :

Audrey Impedovo
Responsable des affaires culturelles et de la communication
Mairie de Wissembourg
03 88 54 87 77 - a.impedovo@mairie-wissembourg.fr

Présents : Christian GLIECH, Maire de Wissembourg, Nicole HABERMACHER, Adjointe au Maire, Isabelle MATTER, Adjointe au Maire, Norbert SCHWARTZ, Adjoint au Maire, Jean-Louis PIQUARD, Adjoint au Maire, Bernard BETSCH, directeur général des services, André REINWALT, directeur des services techniques, Laurence FERTILLET, policière municipale, Adjudant-chef SUTTER.

Nombre de riverains présents : environ 20.

Monsieur le Maire présente les dossiers en cours dans la commune. Des comptages de véhicules ont été réalisés rue du Nord, rue de la Poudrière, rue Bannacker et rue de l'Étang du cygne. En raison de certains dépassements de vitesse constatés rue de la Poudrière, des contrôles radars seront effectués par la police municipale.

Demande des riverains	Réponses
Les parkings payants rue Bannacker sont gênants.	Il s'agit d'une rue commerçante, la zone payante permet de garantir une rotation des véhicules. Il existe un abonnement « résident » pour les riverains.
Les motos sont parfois très bruyantes. Ne peut-on pas faire des contrôles ?	Des contrôles sont réalisés à l'aide du sonomètre par la mairie et par la gendarmerie. Il ne faut pas hésiter à signaler tout problème lorsqu'il survient.
La traversée de la route pour les piétons du parking du Simply Market vers la gendarmerie est très dangereuse. Les voitures ne voient pas le feu vert pour les piétons. Cela devrait être changé.	Le carrefour doit être entièrement réaménagé. Les feux sont trop anciens. Ce programme doit être mené en lien avec le Conseil Général.
Le projet immobilier rue de l'Étang du Cygne n'ayant pas abouti, y a-t-il un projet alternatif ?	A ce jour, aucun permis de construire n'a été déposé.
Certaines voitures sont mal stationnées mais ne sont jamais verbalisées.	La police municipale délivrent de nombreux PVs. Il ne faut pas hésiter à signaler toute voiture gênante.
Rue de l'impasse de Landau, le stationnement est gênant en soirée.	La gendarmerie renforcera ses contrôles. Il ne faut pas hésiter à la contacter, même de nuit.
Pourquoi n'y a-t-il pas de fourrière à Wissembourg ?	Cela nécessite d'avoir un garage agréé. Des démarches ont été entreprises, qui sont en attente de validation.
Il faudrait sensibiliser l'association culturelle turque, pour le respect du stationnement.	Cela sera transmis.
Rue de la Porte de Landau, il y a une mauvaise visibilité pour le cédez-le-passage à droite.	Celui qui est prioritaire doit rester vigilant.
Rue des jardins et rue des Vignes, la réfection des trottoirs n'a été faite que d'un côté.	Il s'agit d'un programme pluri-annuel. Des travaux d'assainissement et d'eau potable doivent d'abord être entrepris avant la réfection des trottoirs.
Rue de la Poudrière, le panneau « zone 30 » a été enlevé.	Il sera remis. Un marquage au sol pourra également être réalisé.

Demande des riverains	Réponses
Il serait utile de réaliser un marquage au sol « 30 km/h » dans les rues suivantes : Jardins, Vignes, Fleurs.	Cela sera intégré dans le programme de marquage au sol.
Qu'en est-il du bâtiment prévu au parc des remparts ?	Le permis de construire sera prochainement caduc.
Il y a des baisses de tension au niveau de l'électricité, rue de l'Etang du Cygne.	Un courrier est prévu pour ES à ce sujet pour Weiler, cela sera mentionné.
La piste cyclable n'a pas encore été prolongée au niveau du nouveau bâtiment de la zone industrielle. Est-ce envisageable ?	<p>Un projet de liaison zone d'activité est - zone commerciale allée des Peupliers (vers la piste cyclable, parallèle à la route de Schleithal, en passant sous le pont SNCF et au sud du marais d'Altenstadt) est en réflexion.</p> <p>Cependant le tronçon au sud du marais d'Altenstadt ne serait pas traité en enrobé mais en concassé, comme la piste prolongeant la rue du Sable à Altenstadt.</p>
Est-il possible de relier la nouvelle route de la zone artisanale vers le pont d'Altenstadt ?	Cela sera fait très prochainement, en attendant l'aménagement de la jardinerie.
Qui a la charge de l'entretien de la route qui contourne l'hippodrome ?	C'est un chemin forestier : l'ONF en a la charge pour le compte de la ville. La ville a en charge l'entretien de ce chemin, qui est également une piste cyclable. Une réfection des nids de poule sera réalisée prochainement.